



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC NOUVELLE-BEAUCE
MUNICIPALITÉ DE FRAMPTON

Séance ordinaire du 13 septembre 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Frampton, tenue le mardi 13 septembre 2021 à 20h00, à la salle municipale, 107, rue Sainte-Anne, Frampton.

Sont présents : M. Michael Byrns, conseiller siège 1
M. Jérôme Fournier, conseiller siège 3
M. Victor Boutin, conseiller siège 4
Siège 5, vacant
M. Yves Roy, conseiller siège 6
M. Gaston Vachon, conseiller siège 2

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jacques Soucy.

Sont également présentes madame Dany Audet, directrice adjointe et madame Lindsay Longchamps, coordonnatrice aux loisirs et à la culture.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Mot de bienvenue et ouverture de la séance

Monsieur le maire Jacques Soucy déclare ouverte la séance ordinaire du 13 septembre 2021.

1.2 Présentation et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que monsieur le maire en fait lecture au bénéfice de l'auditoire;

À CETTE CAUSE Il est proposé par M. Victor Boutin et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté en laissant le point 10 - Affaires nouvelles ouvert :

2109-186

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et ouverture de la séance
- 1.2 Présentation et adoption de l'ordre du jour

2- GREFFE

- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2021
- 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 août 2021

3- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 3.1 Dépôt et approbation de la liste des comptes à payer
- 3.2 Embauche et nomination d'une directrice générale

4- AMÉNAGEMENT ET URBANISME

5- LOISIRS ET CULTURE

- 5.1 Ouverture d'un poste de coordonnatrice des loisirs à temps plein
- 5.2 Ouverture d'un poste de préposé à l'aréna

6- SÉCURITÉ PUBLIQUE

7- HYGIÈNE DU MILIEU

- 7.1 Octroie d'un contrat pour la maintenance des installations d'eau potable et d'eaux usées.

8- TRAVAUX PUBLICS

- 8.1 Résolution mandatant la firme Gestizone
- 8.2 Engagements auprès du MELCC et mandat à WSP

9- CORRESPONDANCE

10- AFFAIRES NOUVELLES

10.1 Permis de colportage

10.2 Embauche occasionnelle de monsieur Ronald Gonthier et Madame Marie Giguère pour soutenir l'équipe administrative et assurer la direction générale.

10.3 Modification coût camion 10 roues 2019 Western Star.

10.4 Demande de prix pour logiciel conseil sans papier

10.5 Financement pour le camion 10 roues Western Star

10.6 Octroi d'un contrat d'études préliminaires pour la réfection de la dernière section de la route 275

10.7 Octroi d'un contrat d'études préliminaires pour la réfection de la dernière section du rang 5 et 6

11- PÉRIODE DE QUESTIONS

12- LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2. GREFFE

2.1 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 9 AOUT 2021

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2021 et qu'ils renoncent à sa lecture;

2109-187

À CETTE CAUSE, il est proposé par M. Jérôme Fournier et résolu, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2021, soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2.2 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 AOUT 2021

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 août 2021 et qu'ils renoncent à sa lecture;

2109-188

À CETTE CAUSE, il est proposé par M. Gaston Vachon et résolu, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2021, soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

3.1 DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES A PAYER

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer a été déposée;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière adjointe atteste que les crédits nécessaires sont disponibles;

2109-189

POUR CES MOTIFS il est proposé par Michael Byrns et résolu :

- D'approuver le paiement des comptes fournisseurs du mois d'août 2021 tel que rapportés à la liste des comptes à payer pour un montant totalisant 151 848.45 \$
- Que le sommaire de paie mensuel d'un montant de 46 640.94 \$ soit accepté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3.2 EMBAUCHE D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE, SECR.-TRÉSORIÈRE

ATTENDU que le poste de directrice générale, secr.-trésorière est vacant depuis le 23 août 2021.

2109-190

Sur la proposition du conseiller M. Yves Roy, il est résolu à l'unanimité d'embaucher Mme Lindsay Longchamps à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Frampton à compter du 14 septembre 2021.

Mme Longchamps, dans l'exercice de ses fonctions, sera autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité, conjointement avec le maire, tous les chèques et effets de commerce émis par la Municipalité ainsi que tout document nécessairement signé par la secrétaire-trésorière selon le Code municipal du Québec.

De plus, celle-ci est autorisée à recueillir les relevés et pièces de nature bancaire auprès de toutes les institutions financières avec lesquelles la municipalité fait affaire ainsi que le courrier et les documents destinés à la municipalité. De plus, celle-ci a le pouvoir d'engager toutes dépenses de moins de 10 000\$ qui sont prévus et autorisés au budget. Elle obtient également le pouvoir de gérer, d'engager et de congédier les ressources humaines avec l'accord du conseil municipal.

Adoptée l'unanimité des conseillers

4. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

5. LOISIRS ET CULTURE

5.1 OUVERTURE D'UN POSTE DE COORDONNATEUR/TRICE DES LOISIRS À TEMPS PLEIN

ATTENDU que le poste de coordonnateur/trice des loisirs est vacant;

2109-191

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jérôme Fournier et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Frampton procède à l'embauche d'une personne pour combler ce poste à temps plein. Il est de plus résolu d'autoriser le maire et l'adjointe à la direction à signer le contrat de travail.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5.2 OUVERTURE D'UN POSTE DE PRÉPOSÉ À L'ARÉNA

ATTENDU que nous voulons combler un poste de préposé à l'aréna;

2109-192

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gaston Vachon et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Frampton procède à l'embauche d'une personne pour occuper le poste de préposé à l'aréna. Il est de plus résolu d'autoriser le maire et l'adjointe à la direction à signer le contrat de travail

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. HYGIÈNE DU MILIEU

7.1 OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES

ATTENDU QUE la Municipalité a obtenu des soumissions sur invitation pour la maintenance des installations d'eau potable et des eaux usées;

2109-193

Sur la proposition du conseiller M. Yves Roy, il est résolu d'octroyer un

contrat d'un an à la firme HydroExperts, services spécialisés en traitement de l'eau au montant de 39 750,00\$ +taxes, selon les conditions contenues dans le document « Soumission Frampton 2021-2022 ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1. RÉOLUTION MANDATANT LA FIRME GESTIZONE

ATTENDU qu'il est nécessaire de déterminer les débits d'eau lors de forte pluie et/fonte des neiges en prévision de la reconstruction d'un ponceau sur la route Boulet;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme Gestizone pour les travaux requis, soit :

- Caractérisation écologique : 1650\$
- Phase 1 : 2200\$

2109-194

Sur la proposition du conseiller M. Gaston Vachon, il est résolu d'octroyer le contrat pour l'ensemble de ces travaux à la firme Gestizone.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8.2 ENGAGEMENTS AUPRÈS DU MELCC ET MANDAT À WSP

ATTENDU QUE la Municipalité de Frampton désire réaliser un projet de réfection des ponceaux de la route Boulet.

ATTENDU QUE ces travaux sont assujettis à l'Article 32 (22,30) de la Loi sur la Qualité de l'Environnement (LQE) et requièrent une autorisation au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Le(s) soussignés, étant les représentants du conseil de Ville

2109-195

Et il est proposé, appuyé et résolu par M. Yves Roy :

Que Mme Lindsay Longchamps est désignée comme représentant du requérant pour la demande d'autorisation.

D'autoriser WSP Canada Inc. à préparer les plans et devis nécessaires à la mise en œuvre du projet ainsi que la demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement et à les soumettre au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Que la Municipalité de Frampton s'engage à transmettre au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur, confirmant que ceux-ci ont été réalisés en conformité avec l'autorisation accordée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

9. CORRESPONDANCE

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.1 PERMIS DE COLPORTAGE

ATTENDU QUE Telus a déployé le réseau 5G sur notre territoire et qu'ils désirent maintenant faire connaître le service aux gens de Frampton;

2109-196

Sur la proposition du conseiller M. Victor Boutin, il est résolu d'émettre un permis de colportage à Telus et leur permettre de rencontrer les citoyens de Frampton.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10.2 EMBAUCHE OCCASIONNELLE DE MONSIEUR RONALD GONTHIER ET MADAME MARIE GIGUÈRE

CONSIDÉRANT la période de transition que vit actuellement la municipalité au niveau de la Direction générale, des loisirs et des travaux publics;

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer la continuité des différents dossiers;

2109-197

Il est proposé par M. Jérôme Fournier et résolu d'embaucher Monsieur Ronald Gonthier et Madame Marie Giguère pour un nombre d'heures indéterminées, et sur une base forfaitaire, pour assurer la continuité des différents dossiers et offrir du soutien à l'équipe en place.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10.3 MODIFICATION COÛT CAMION 10 ROUES 2019 WESTERN STAR

CONSIDÉRANT le contrat d'achat d'un camion 10 roues suivant la résolution 2011-216 au coût de 453 593,17\$ (taxes incluses).

CONSIDÉRANT QUE le montant était inexact dû au fait que les taxes n'ont pas été calculées sur le montant des garanties et qu'il faut modifier le montant de la résolution.

2109-198

Il est proposé par M. Victor Boutin et résolu que le montant exact du contrat d'achat du camion est de 456 059,62\$ (taxes incluses).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10.4 DEMANDE DE PRIX POUR LOGICIEL CONSEIL SANS PAPIER

CONSIDÉRANT l'importance de maximiser le temps de la directrice générale pour la préparation des séances de conseil.

2109-199

Il est proposé par M. Michael Byrns et résolu de faire une demande de prix pour le logiciel conseil sans papier à la firme Weblex.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10.5 CHANGEMENT AU FINANCEMENT DU CAMION WESTERN STAR

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'achat d'un camion 10 roues suivant la résolution 2011-216 était à un taux de financement de 2,49% lors de la négociation en 2020.

CONSIDÉRANT QUE le financement a augmenté dans la dernière année et que le taux actuel est de 2,78% et que celui-ci est fixe pour la durée du contrat.

CONSIDÉRANT l'augmentation du taux d'intérêt, le paiement mensuel qui était prévu à 4 560,40\$ sera de 4 931,55\$

2109-200

Il est proposé par M. Michael Byrns et résolu d'accepter l'ajustement du taux et l'augmentation du paiement mensuel.

CONSIDÉRANT l'importance de maximiser le temps de la directrice générale pour la préparation des séances de conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10.6 DEMANDE D'ÉTUDES PRÉLIMINAIRES POUR RÉFECTION DE LA DERNIÈRE SECTION DE LA ROUTE 275

ATTENDU QUE la Municipalité de Frampton souhaite faire la réfection d'une section de la route 275 approximativement entre la route Bisson jusqu'au 800 route 275 Sud;

ATTENDU QU'UNE section de la Route 275 Sud n'est pas incluse dans la programmation des Programmes PIIRL;

ATTENDU QUE cette section est dans un état plus que critique et qu'il est urgent de procéder aux travaux de réfection;

2109-201

À CES CAUSES, il est proposé par M. Victor Boutin et résolu d'obtenir une proposition d'études préliminaires pour la réfection d'une section de la Route 275 sud, entre la route Bisson jusqu'au 800 route 275 sud.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10.7 DEMANDE D'ÉTUDES PRÉLIMINAIRES POUR LA RÉFECTION DE LA DERNIÈRE SECTION DU RANG 5 ET 6

ATTENDU QUE la Municipalité de Frampton souhaite faire la réfection d'une section du rang 5 et 6;

ATTENDU QUE depuis quelques années la Municipalité a procédé à la majorité de la réfection du rang 5 et 6;

2109-202

À CES CAUSES, il est proposé par M. Jérôme Fournier et résolu d'obtenir une proposition d'études préliminaires pour la réfection du rang 5 et 6.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

11 PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues pour les fins du procès-verbal.*

12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2109-203

À 20 h 40, il est proposé par M. Jérôme Fournier et résolu, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

« Je, Jacques Soucy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Jacques Soucy, maire

Dany Audet
Directrice générale adjointe